

POSTES DE RELÈVEMENT · ASSAINISSEMENT

# Protéger les intervenants contre la chute en poste de relèvement.

Le guide pour comprendre l'exigence réglementaire – et la traiter durablement – à l'usage des **collectivités** et **maîtres d'ouvrage publics**.



GUIDE INRS

**ED 6076**

« Postes de relèvement sur les réseaux d'assainissement »

# Ce que contient ce document.

## SOMMAIRE

### Les neuf chapitres.

---


01	<b>Le contexte &amp; les trois dangers</b> L'ouvrage, le risque, la norme de référence	p. 03
02	<b>Le cadre réglementaire</b> Ce que dit la loi, la hiérarchie de prévention	p. 04
03	<b>La responsabilité du maître d'ouvrage</b> Ce que la collectivité engage	p. 05
04	<b>La préconisation, en schéma</b> La barrière permanente, avant / après	p. 06
05	<b>La réponse de référence</b> La grille anti-chute composite	p. 07
06	<b>Caractéristiques &amp; coût global</b> Spécifications, acier vs composite	p. 08
07	<b>Passer à l'action</b> Clause de marché (CCTP) & check-list	p. 09
08	<b>Questions fréquentes &amp; glossaire</b> Pour aller plus loin	p. 10
09	<b>Contact &amp; accompagnement</b> De l'étude à la pose	p. 11

---

# Un ouvrage courant, un risque réel.

01 – LE DOCUMENT DÉCRYPTÉ

## La norme de référence.



GUIDE INRS

## ED 6076

« Postes de relèvement sur les réseaux d'assainissement »

Guide de prévention – conception & exploitation des ouvrages

Périmètre – Réseaux d'assainissement · postes de relèvement enterrés

Code du travail · art. L.4121-2

POURQUOI C'EST SÉRIEUX

## Une ouverture, trois dangers.



DANGER 01

### La chute de hauteur

Tampons ouverts, l'accès donne directement sur la bêche en contrebas – une chute aux conséquences souvent graves.



DANGER 02

### L'atmosphère confinée


Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S), manque d'oxygène : un air qui peut devenir mortel en quelques secondes.



DANGER 03

### La noyade

La bêche contient des effluents en mouvement. Une chute, et l'intervenant s'y retrouve, souvent seul.



**Le principe directeur.** Supprimer le risque *avant* d'avoir à descendre : une protection collective, permanente, qui agit dès l'ouverture du tampon.

# Ce que dit la réglementation.

## 02 – LE TEXTE DE RÉFÉRENCE

### Un guide, un cadre légal.

Le guide **INRS ED 6076** – « Postes de relèvement sur les réseaux d'assainissement » – recense les risques propres à ces ouvrages et formule des préconisations de conception et d'aménagement. Il s'appuie sur les **principes généraux de prévention** du Code du travail, qui imposent de supprimer le risque à la source et de donner la **priorité à la protection collective** sur la protection individuelle.



**Une obligation, pas une option.** La priorité donnée à la protection collective figure dans les principes généraux de prévention (Code du travail, art. **L. 4121-2**).

## LA HIÉRARCHIE DE PRÉVENTION

### Protéger collectivement, d'abord.

**01**

NIVEAU 01 · PRIORITÉ

**Éviter le risque**

Concevoir l'ouvrage pour qu'aucune intervention courante ne se fasse au bord du vide ouvert.

**02**

NIVEAU 02 · LA GRILLE ANTI-CHUTE

**Protéger collectivement**

Quand l'ouverture est nécessaire, une protection permanente s'interpose : c'est le rôle de la *grille anti-chute*.

**03**

NIVEAU 03 · EN DERNIER RECOURS

**Protéger individuellement**

L'EPI (harnais, ligne de vie) vient en complément – jamais en remplacement de la protection collective.

# Ce que la collectivité engage.

03 – UNE OBLIGATION, PAS UN CHOIX

## Protéger, c'est la loi.

Protéger les intervenants n'est pas seulement une bonne pratique : c'est une **obligation légale** qui pèse sur la collectivité, maître d'ouvrage et, le plus souvent, employeur des agents qui interviennent sur l'ouvrage.

### CODE DU TRAVAIL

#### Article L.4121-1

Obligation générale de sécurité

L'employeur prend les mesures nécessaires pour **assurer la sécurité et protéger la santé** des travailleurs.

- ✓ **Réponse idréva.** En tant qu'employeur de ses agents, la collectivité doit équiper ses ouvrages d'une protection adaptée.

### CODE DU TRAVAIL

#### Article L.4121-2

Principes généraux de prévention

Parmi les neuf principes : **combattre le risque à la source** et donner la **priorité à la protection collective** sur la protection individuelle.

- ✓ **Réponse idréva.** La grille anti-chute est une protection collective permanente – précisément l'option que la loi demande de privilégier.

### SÉCURITÉ SOCIALE

#### Faute inexcusable · L.452-1

Risque connu et non prévenu

Si un accident survient alors que le risque était **connu** et qu'aucune mesure n'a été prise, la responsabilité de l'employeur peut être engagée.

- ✓ **Réponse idréva.** Identifier le risque et équiper l'ouvrage, c'est documenter sa démarche de prévention.



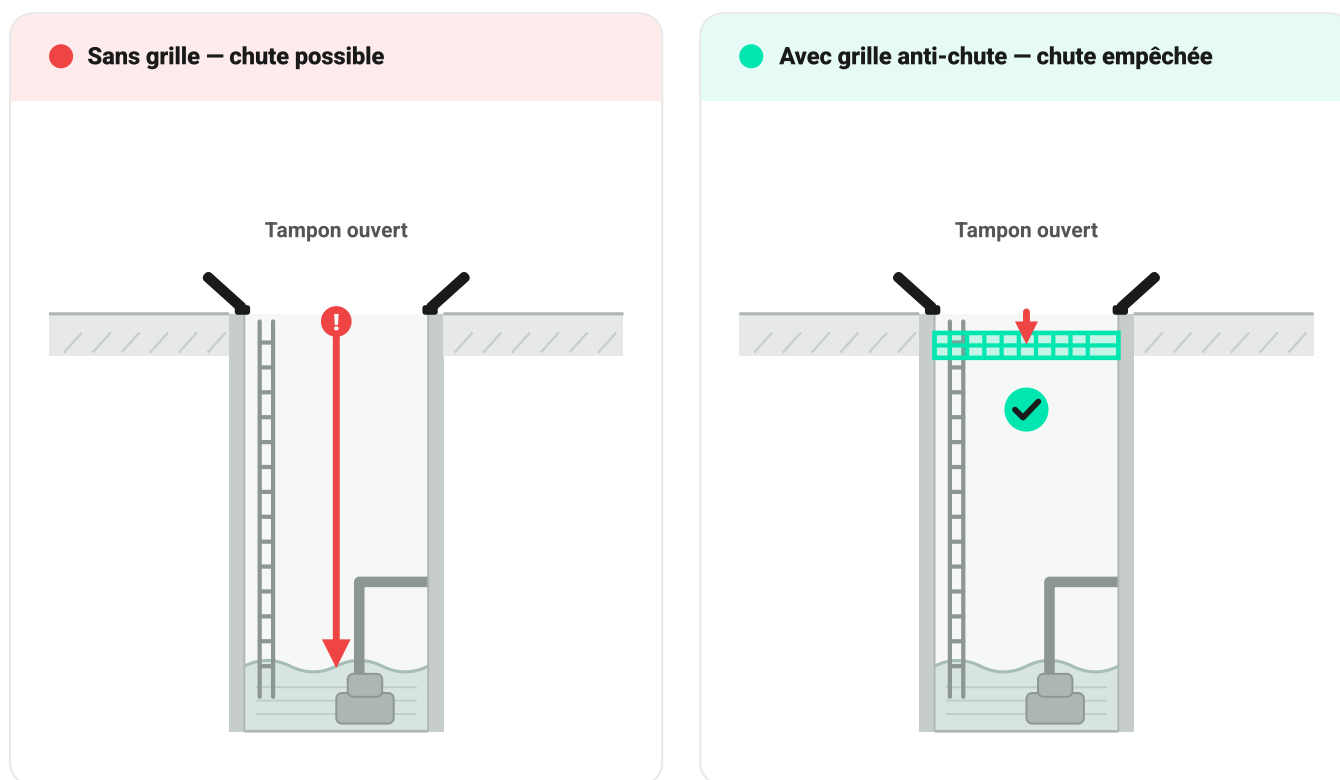
**À retenir.** Le coût d'une protection collective est sans commune mesure avec celui d'un accident – humain d'abord, mais aussi juridique et financier pour la collectivité.

# La préconisation, en un schéma.

04 – AU NIVEAU DE L'OUVERTURE

## La barrière permanente.

Un poste de relèvement est une cuve enterrée – la **bâche** – surmontée de **tampons** d'accès. Tampons ouverts, l'intervenant se retrouve au bord du vide. La préconisation : intercaler une **grille anti-chute** juste sous les tampons, qui reste en place en permanence.



À gauche, sans protection collective : tampons ouverts, plus rien n'arrête une chute dans la bâche. À droite, la grille anti-chute s'interpose sous les tampons – l'intervenant travaille au-dessus d'une surface qui le retient. La sécurité ne dépend plus du geste, mais de **l'ouvrage lui-même**.



**À retenir.** La grille ne remplace pas le tampon : elle s'ajoute *en dessous*. On ouvre le tampon pour travailler, la grille reste – et empêche la chute pendant toute l'intervention.

# La grille anti-chute composite.

05 – LE PARTI PRIS

## La grille que ce métier attendait.

Face au risque de chute, l'exploitant n'avait longtemps que deux options imparfaites : **ne rien poser** (et s'en remettre au harnais), ou **poser de l'acier** – lourd, et corrodé par l'atmosphère chargée en H<sub>2</sub>S.

NOTRE PARTI PRIS

**Nous croyons en « le faire différent ». Alors nous avons conçu la grille adaptée à ce milieu.**

Vingt ans de composite, fabriqué en Normandie. Une grille qui **ne rouille pas**, assez **légère** pour se manœuvrer d'une main, et qui reste en place en **permanence** – découpée sur-mesure pour chaque poste.

« le faire différent »

IDRÉVA · RIVES-EN-SEINE

POURQUOI C'EST LA RÉFÉRENCE

## La bonne réponse, durablement.



PROTECTION

### Collective & permanente

Le risque est traité par l'ouvrage, pas par l'EPI – dans l'esprit de l'ED 6076.



DURABILITÉ

### Inaltérable en H<sub>2</sub>S

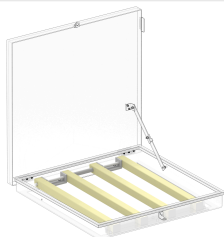
Le composite ne se corrode pas. La protection posée aujourd'hui sera intacte dans dix ans.



SUR-MESURE

### Normée, fabriquée en France

Découpée pour chaque poste, suivant les normes, dans notre atelier normand.



Grille intégrée sous trappe – barreaux escamotables.



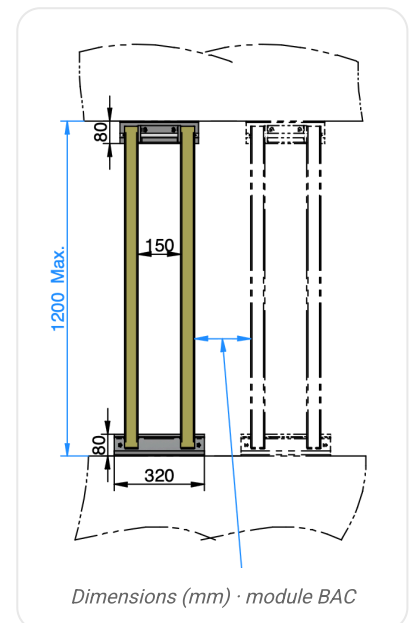
En situation – poste équipé (ID-BAC-GC).

# Spécifications & coût global.

## 06 – LE PRODUIT

### Caractéristiques techniques.

<b>Référence</b>	ID-BAC-GC / STD
<b>Matériau</b>	Profilés polyester (PRV)
<b>Visserie</b>	Acier inoxydable 316
<b>Charge statique</b>	150 kg/m <sup>2</sup>
<b>Résistance à l'impact</b>	3 × 1 200 J (NF P 08-301)
<b>Module</b>	L. 1 200 · larg. 320 mm
<b>Espacement barreaux</b>	200 mm max.
<b>Finition · conformité</b>	RAL 1018 · INRS ED 6076



## COÛT GLOBAL

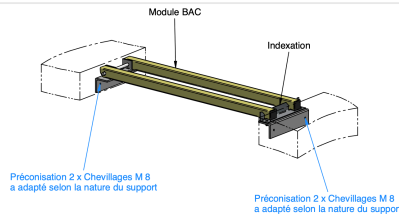
### Acier ou composite : le bon repère.

CRITÈRE	ACIER GALVANISÉ	COMPOSITE IDRÉVA
<b>Tenue à la corrosion (H<sub>2</sub>S)</b>	Se dégrade dans le temps	<b>Inaltérable</b>
<b>Entretien anticorrosion</b>	Récurrent	<b>Aucun</b>
<b>Poids / manœuvre</b>	Lourd	<b>Léger</b>
<b>Durée de vie en milieu agressif</b>	Limitée	<b>Longue durée</b>
<b>Coût global (TCO)</b>	Alourdi par l'entretien	<b>Maîtrisé : sans entretien</b>

# Inscrire l'exigence dans votre marché.

07 – LA POSE

## Un montage simple, maîtrisé.



Montage type – module BAC fixé par chevillage (2xM8, à adapter au support). Barreaux escamotables, indexation intégrée.

CLAUSE TYPE · À INSÉRER AU CCTP

à adapter

Les ouvrages de type poste de relèvement seront équipés, sous les tampons d'accès, d'un **dispositif de protection collective anti-chute permanent**.

Ce dispositif sera réalisé en **matériau composite** (PRV), inaltérable en atmosphère chargée en H<sub>2</sub>S et exempt d'entretien anticorrosion. Il justifiera d'une **charge de 150 kg/m<sup>2</sup>** et d'une **résistance à l'impact de 1 200 J** (NF P 08-301). Référence : **INRS ED 6076**.

AVANT RÉCEPTION

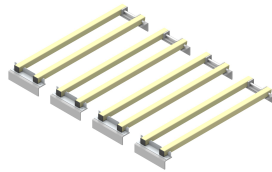
## Check-list de conformité.

- |   |  |
|---|--|
| <p><input type="checkbox"/> <b>Protection collective présente</b><br/>Dispositif anti-chute permanent sous les tampons.</p> | <p><input type="checkbox"/> <b>Matériau adapté au milieu</b><br/>Composite inaltérable en H<sub>2</sub>S – pas d'acier nu.</p> |
| <p><input type="checkbox"/> <b>Permanence vérifiée</b><br/>La protection agit dès l'ouverture, sans manipulation.</p>       | <p><input type="checkbox"/> <b>Charge reprise</b><br/>150 kg/m<sup>2</sup> · impact 1 200 J (NF P 08-301).</p>                 |
| <p><input type="checkbox"/> <b>Référence normative citée</b><br/>Le marché renvoie au guide INRS ED 6076.</p>               | <p><input type="checkbox"/> <b>Traçabilité</b><br/>Fourniture documentée (plans, fiche technique).</p>                         |

# Questions fréquentes.

08 – ON VOUS RÉPOND

## Les questions que l'on nous pose.



Gamme grille anti-chute – modules BAC déclinés sur-mesure selon la dimension du poste.

### 01 La grille remplace-t-elle le harnais (EPI) ?

Non. Elle apporte la **protection collective**, prioritaire ; l'EPI reste un complément, en dernier recours.

### 02 Faut-il déposer la grille pour intervenir ?

Non. On ouvre le tampon, la grille reste en place et protège pendant toute l'intervention.

### 03 Pourquoi le composite plutôt que l'acier ?

L'atmosphère d'un poste ( $H_2S$ , humidité) corrode l'acier. Le composite est **inaltérable** et sans entretien.

### 04 La grille s'adapte-t-elle à un poste existant ?

Oui. Elle est découpée **sur-mesure** d'après les dimensions de votre ouvrage, en neuf comme en rénovation.

## GLOSSAIRE

### Les termes utiles.

#### Poste de relèvement

Ouvrage qui relève les eaux usées d'un point bas vers le réseau, à l'aide de pompes.

#### Protection collective

Dispositif qui protège tous les intervenants sans action de leur part ( $\neq$  EPI).

#### Bâche

La cuve enterrée où s'accumulent les effluents avant pompage.

#### Composite (PRV)

Polyester renforcé de verre : matériau léger, inaltérable, sans corrosion.

# idréva vous accompagne.

09 – DE L'ÉTUDE À LA POSE

## Un interlocuteur, une solution complète.

BUREAU D'ÉTUDE

### Étude de l'ouvrage

Nous partons de vos plans et contraintes pour dimensionner la grille.

ATELIER

### Fabrication sur-mesure

Découpe composite en Normandie, suivant les normes ISO et NF.

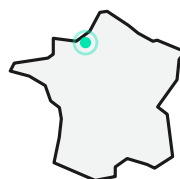
ACCOMPAGNEMENT

### Conseil & pose

Un interlocuteur unique, du premier conseil à la mise en sécurité.



Poste équipé – grille anti-chute en place.



ORIGINE

### Fabriqué en France

Rives-en-Seine · Normandie (76)

PARLONS DE VOS POSTES

## Un poste de relèvement à sécuriser ? Parlons-en.

Nos équipes vous aident à traduire l'exigence réglementaire en une solution concrète, durable et fabriquée localement.

« le faire différent »

CONTACT@IDREVA.COM · 02 35 05 92 70